Lou Montpezagau







ÉDITION 2017 Département : Gard











(Rosé, rouge, blanc)

Hugues Madon

221 chemin de Saint-Cômes 30730 domainemadon@free.fr Tél. 0

30730 MONTPEZAT Tél. 06 62 54 17 47



KOBIGOLK

MONTPEZAT

Répar`Mobil 3034

Ηм



Répar'Mobil 30-34

Réparation tablette, smartphone
et PC portable à domicile

Tabac Alsatis
Tabac - Bar - Presse - Cadeaux

Marie-Odile MARSEILLE

04 66 81 22 28

3, rue du Monument aux Morts - 30730 MONTPEZAT













omme chaque année, l'heure du bilan annuel est arrivée. Depuis la reprise du journal Lou Montpezagau, nous réfléchissons en permanence à l'amélioration de l'information distribuée. Pour cette année 2017, après concertation citoyenne et élus, nous avons fait le choix d'une parution fin 1er trimestre. La raison en est simple, les éléments financiers sont connus, le bilan passé et prévisionnel est plus cohérent.

L'année 2016 a été une année de contraste : de nouveaux événements dramatiques ont endeuillé notre pays, il faut agir tous ensemble pour que l'esprit de tolérance et de fraternité soit présent dans notre quotidien. Il faut continuer à défendre nos valeurs, notre constitution et nos lois qui fondent notre Vivre Ensemble.

Par ailleurs, de nombreuses «figures locales» nous ont quittés. J'ai une pensée émue pour elles et tous leurs proches.

Sur notre commune, 2016 a été une année de travail, de réorganisation et de prise de décisions qui auront une résonnance particulière et positive sur notre avenir. Je reste persuadé que notre stratégie et nos actions au service de tous répondent à vos attentes.

Des investissements utiles ont été entrepris : fin des travaux Chemin de St Cômes, réfection de la toiture école, jointoiement murs Sud du cimetière, amélioration des illuminations de Noël, travaux de voirie, plantations de plantes méditerranéennes, achat de matériels pour la médiathèque entre autres... Nous avons priorisé et équilibré nos investissements pour mieux répondre à nos quartiers et administrés.

En juin nous avons dû annuler le PLU et refaire l'enquête publique en Septembre ce qui a été un point négatif en terme de coût et d'évolution pour la commune. Dans le même temps nous avons livré avec Semiga les 20 logements sociaux qui ont été inaugurés fin Octobre en présence de Mr le Préfet et des élus locaux. J'ai personnellement participé à toutes les Commissions d'attribution des logements avant livraison et je pense que la population locale, en demande, a été satisfaite.

Concernant les finances, cette année 2017 sera encore compliquée car nous devrons racheter à l'établissement Public Foncier les terrains «La Queyrade» pour un montant avoisinant les 105000€. Comme d'habitude nous ferons preuve de créativité et d'innovation pour trouver des solutions appropriées sans endetter outre mesure la commune. J'en profite pour remercier la commission consultative finance et toutes les personnes qui travaillent sur le sujet. Je rappelle que nous sommes revenus à une dette équivalente à l'année 2005 et que pour la 4ème année consécutive nous n'augmenterons pas les taxes.

Le PLU sera opposable dès le premier trimestre; la ZAC du Grès est pratiquement terminée et la deuxième tranche dite «de Bancel» va être débloquée, ce qui permettra de lancer la «maison en partage».

Concernant les nouveaux projets, comme annoncé lors des vœux, les dotations de l'état seront encore à la baisse. La pause sur les gros investissements va continuer mais les projets 0 pesticide, participation citoyenne, schéma directeur d'assainissement continuent. Un accent particulier sera mis sur la sécurité routière. Les techniques évoluent et l'équipe municipale reste en veille active pour permettre à nos concitoyens de pouvoir en profiter sur notre commune. Pour cela les relais téléphoniques ont été améliorés et nous suivons de près le projet FTTH du département.

Je sais tous les changements que nous avons réalisés, tous les efforts demandés à de nombreuses personnes et aux associations qui sont le coeur battant de la commune et je reste très confiant en l'avenir que nous sommes en train de construire. Comme d'habitude avec toute l'énergie, l'audace et l'optimisme qui nous caractérisent nous allons continuer. Nous débutons la deuxième partie du mandat municipal, le programme est en ligne avec nos objectifs et l'équipe municipale reste confiante pour une grande et belle année 2017.

Jean-Michel ANDRIUZZI Maire de Montpezat

Publication: Mairie de Montpezat - Rédaction: Mairie de Montpezat - Directeur de la publication et de la rédaction: Mairie de Montpezat - Photos: Mairie de Montpezat - Régie Publicitaire: Groupe Média Plus Communication/Média Diffusion Conseil - Z.L. Secteur C7 Allée de Informaticiens B.P., 75 - 06709 St-Laurent du Var Cedex 2 - Tél.: 04 92 271 389 - Fax: 04 92 273 214 - Site Web: www.mediapluscom.fr - E-Mail: pao@mediapluscom.fr - Maquettiste: Catherine Brauer - Impression: Imprimerie spéciale du Groupe Média Plus Communication - Dépôt légal: 2017







FLASHEZ-MOI
TOUT **MONTPEZAT**SUR VOTRE MOBILE

CONANAAI	
SOMMAIR	43

	Finance	2
	Urbanisme	4
)	Ecole	5
)	Biodiversité	5
	Actions sociales	6
	Vie du village	7
,	Participation citoyenne	8
)	Associations	9
)	Infos pratiques	.14
	Etat civil	15
	Droit de narole	16



Situation financière de la commune de MONTPEZAT Années 2014 à 2016. Evolution et analyse



LE FONCTIONNEMENT

1 - Globalement les dépenses réelles de fonctionnement (hors amortissements) ont augmenté de 12.86% sur la période 2014-2016, la progression étant moins forte en 2016 (+4.73%) qu'en 2015 (+7.76%).

Les charges à caractère général (dépenses de gestion courante), après avoir enregistré une baisse sensible en 2015 (-10.72%), ont connu une hausse significative en 2016 (+12.59%) avec toutefois un niveau comparable à celui de 2014 (173 362€ en 2016 contre 172 474€ en 2014). Le poids de ces charges dans l'ensemble des dépenses de fonctionnement est relativement stable sur la période (28.12% en 2014; 23.30% en 2015; 25.04% en 2016).

Les postes « fournitures » (voirie communale) et « entretien des bâtiments publics » enregistrent les plus fortes hausses (24 490€ en 2015 contre 41 642€ en 2016, soit +70%). Ces postes ont pesé plus lourdement dans les charges de gestion courante en 2016 (24.02% contre 15.90% en 2015).

On peut en voir leur traduction concrète sur le terrain en terme d'aménagement, d'embellissement, de propreté du village.

Face à ces augmentations, le suivi rigoureux de la consommation des fluides (électricité-combustibles-carburants) a permis une réduction de la dépense de 17.17% depuis 2014 (- 7 103€).

Les charges de personnel progressent de 16.16% sur la période 2014-2016.

Après la forte hausse en 2015 (+9.68% dûe au recrutement d'un agent non titulaire et d'un emploi jeune), la consolidation en année pleine de ces deux postes en 2016 augmente la masse salariale de 6% par rapport à 2015.

Le poids du personnel dans le total des dépenses réelles de fonctionnement est stable sur la période : 36.39% en 2014 ; 37.03% en 2015 ; 37.45% en 2016.

Les autres postes de dépenses (contribution à la CCPS, indemnités des élus, contingents, intérêts de la dette), après une progression importante en 2015 (+20.82% dûe pour l'essentiel à l'augmentation de l'attribution à la CCPS de 38 628€), restent stables en 2016 (-1.5%).

2 - Les recettes réelles de fonctionnement progressent de 10.37% sur la période 2014-2016, très exactement de 6.53% de 2014 à 2015 et de 3.60% en 2016 par rapport à 2015.

Bonne progression des **produits domaniaux** en **2016** (+46.5%), essentiellement les locations opérateurs et la participation OPUS dans les travaux de canalisation.

Le produit fiscal (TF et TH) progresse de 9.75% de 2014 à 2016 (+26 750€) en raison de l'élargissement des bases d'imposition avec l'arrivée de nouveaux foyers (accroissement de la population de l'ordre de 20% sur les trois dernières années).

La fiscalité, à taux d'imposition constant, représente 47.55% du total des recettes réelles de fonctionnement (taux à peu près constant sur la période triennale).

Les dotations de l'Etat baissent globalement de 19.24% sur la période 2014-2016 (-40 865€).

Elles comprennent la dotation forfaitaire : baisse de 23.63%

- ➤ la dotation de solidarité rurale : hausse de 35.63%
- > la dotation nationale de péréquation : baisse de 34%

Leur poids dans l'ensemble des recettes réelles de fonctionnement ne cesse de se déprécier (30.82% en 2014; 25.06% en 2015; 22.55% en 2016).

Le produit tiré des loyers des immeubles (8% des recettes totales en 2014 et 2015) a progressé de 11.15% en 2016 et représente 8.41% des recettes de fonctionnement.

LE CONSTAT: sur la période 2014-2016, les dépenses de fonctionnement progressent plus vite que les recettes de fonctionnement (+12.86% contre +10.37%), d'où la diminution constante de l'excédent dégagé:

61 017€ en 2014 ; **52** 576€ en **2015** ; **46** 587€ en 2016, ce qui conduit à la vigilance.

Toutefois, et c'est important, l'excédent 2016 ajouté au produit des amortissements (21 870€) autofinance, certes moins largement, le remboursement annuel du capital des emprunts en cours (70 200€).

L'INVESTISSEMENT

1- Les dépenses d'équipement diminuent graduellement depuis 2014 (289 315€ en 2014; 152 119€ en 2015; 137 012€ en 2016) soit -52.64% sur les trois dernières années (il est vrai que l'acquisition de la maison MARSEILLE en 2014 représente à elle seule près de 50% du total de ces dépenses).

Hors cette acquisition, on s'aperçoit que les investissements sur les chemins communaux, les bâtiments publics, les réseaux, le matériel de bureau, varient peu d'une année à l'autre (124 716€ en 2014; 136 413€ en 2015; 128 085€ en 2016).

Les dépenses financières (remboursement du capital des emprunts pour 70 199€) progressent de 14.71% en 2016 (intégration de l'emprunt de 140 000€ souscrit en 2015), mais restent en deçà de leur niveau 2014 (70 582€).

L'amortissement de l'emprunt « Presbytère » en 2016 va permettre de ramener le montant du capital à rembourser en 2017 en deçà de 60 000€.

Globalement les dépenses d'investissement évoluent en légère baisse en 2016 (207 788€ contre 213 817€ en 2015).

Finances

2- Les recettes d'équipement (subventions-emprunts) chutent en 2016 (28 526€ contre 187 367€ en 2015) en raison de la baisse des subventions reçues (-39.78%) mais surtout en l'absence de l'emprunt souscrit en 2015 pour un montant de 140 000€.

Les recettes financières (FCTVA-taxe d'aménagement-excédents de fonctionnement capitalisés) diminuent elles aussi de façon significative en 2016 de 27.73%.

Au final, les recettes d'investissement en 2016 qui s'élèvent à 142 333€ reculent globalement de 57.53% par rapport à celles de 2015 d'un montant de 335 109€.

LE CONSTAT: après une année 2015 au cours de laquelle l'encaissement de l'emprunt de 140 000€ a contribué à la formation d'un excédent d'investissement de 107 706€, l'année 2016 a été celle de la consommation des crédits d'investissement sans ressources propres (notamment subventions) importantes, d'où un déficit de 65 455€ au 31/12/2016.

EN CONCLUSION

Toutes sections confondues (fonctionnement et investissement), l'année 2016 s'achève sur un déficit global de 18 868,06€.

Le résultat de clôture qui intègre les résultats reportés d'année en année est excédentaire au 31/12/2016 de 46 235.03€: c'est le fonds de roulement de la commune au 31/12/2016, en quelque sorte la somme des excédents définitifs que la commune a dégagés au cours du temps.

Il fluctue au cours des années : autour de 70 000€ en 2010/2011, négatif en 2012 (importants travaux de voirie), fortement excédentaire en 2013 (contribution OPUS) et 2015 (emprunt).

L'encours de la dette a diminué de plus de 40% de 2010 à 2016. En 2010 son montant de 676 000€ représentait 14 mois de recettes de fonctionnement. Au 31/12/2016, de l'ordre de 380 000€,

il correspond à 6 mois de ces mêmes recettes.

En 2016, l'annuité de la dette (capital et intérêts) représente 10.16% des recettes réelles de fonctionnement, très en deçà du ratio de bonne gestion normalement admis de 20%.

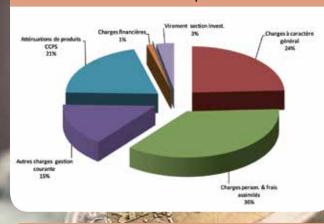
Le faible niveau d'endettement de la commune.

La progression constante du produit fiscal à taux inchangés,

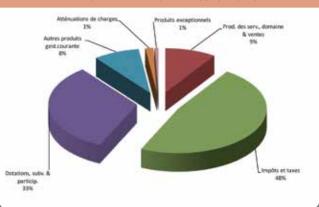
La nécessaire maîtrise des dépenses de gestion courante,

L'augmentation du niveau des ressources propres en matière d'investissement (emprunt, cession d'actifs), permettront en 2017 d'apprécier le fonds de roulement de la commune et d'autofinancer sa dette.

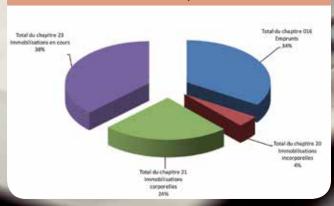
Fonctionnement Dépenses 2016



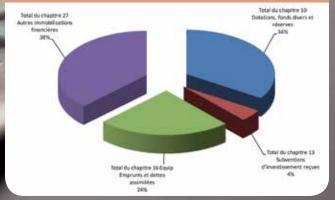
Fonctionnement Recettes 2016



Investissement Dépenses 2016



Investissement Recettes 2016



Urbanisme





Aménagement du village :

Espaces verts (fleurissement, aménagement végétal), élagage, nettoyage des rues



trottoirs, chemin et implantation de buses pour pallier à l'évacuation des bassins de rétention





En 2016 annulation du PLU, nous sommes revenu à un règlement POS.



Zac du Grès:

résidence de 20 logements sociaux inaugurée le 28 octobre 2016 par Alexandre Pissas, Président de la Sémiga et 1er vice-président du Département, William Dumas, Député, Nelly Frontanau, Conseillère régionale, Maryse Giannacini, Conseillère départementale du canton de Calvisson, Jean-Michel Andriuzzi, maire de Montpezat en présence de Didier Lauga, Préfet du Gard. Tous ont manifesté leur satisfaction d'une si belle réalisation. Les responsables de la Sémiga en collaboration avec l'équipe municipale avaient préparé cette journée qui s'est terminée par un cocktail réunissant élus et locataires.







Mobilisation de tous pour l'ouverture d'une classe

En collaboration avec la CCPS, un nouveau chalet, plus grand a été installé ainsi que des préaux pour protéger les classes du soleil.





Biodiversité, Écologie, Chasse

Montpezat : en route vers le 0 pesticide

Le conseil municipal s'engage dans la démarche 0 pesticide. Les élus souhaitent améliorer les pratiques d'entretien des espaces communaux en prenant en compte l'environnement et la réglementation.

Depuis le 1er janvier 2017, Montpezat comme toutes les collectivités n'a plus le droit d'utiliser des produits phytosanitaires (hors produits de biocontrôle, produits AB et produits à faibles risques) pour l'entretien des espaces communaux, y compris la voirie.





Seuls les cimetières et les terrains de sport ne sont pas soumis à cette loi Labbé. Un diagnostic accompagné de préconisations est actuellement réalisé par la Chambre d'agriculture du Gard avec le soutien financier de l'Agence de l'eau (via un PAPPH ou Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles).

Le but?

Trouver des solutions adaptées aux problématiques de Montpezat.

De nouvelles pratiques déjà visibles

De nouveaux massifs sont aménagés avec des bâches recouvertes de graviers ou des déchets verts broyés issus de l'élagage des platanes pour limiter la pousse des herbes indésirables. Le 10 mars dernier, Jean-Michel Andriuzzi, Christophe Crespy et Sabine Cera se sont rendus à Générac pour bénéficier de l'expérience d'une commune qui a fait la démarche depuis plusieurs années. La réussite du passage au 0 pesticide repose sur la motivation du conseil municipal, l'implication des agents municipaux et la communication auprès de la population. Ne plus utiliser de désherbant est bénéfique pour la santé et pour l'environnement mais impose des méthodes de travail différentes et demande souvent plus de temps.

Les habitants de Montpezat sont-ils concernés ?

Oui nous sommes tous concernés par notre santé et la protection de l'environnement. Bientôt tous les jardiniers amateurs devront eux aussi ne plus utiliser de pesticides pour désherber leur jardin ou pour tuer les pucerons sur les rosiers, la vente de ces produits

est déjà limitée (interdiction définitive au 1er janvier 2019). Les solutions, qui seront mises en place par la commune, pourront servir à tous. Au-delà de la technique, la prise de conscience de chacun est importante. Un pissenlit sur un trottoir ne doit plus être considéré comme une « mauvaise » herbe!





Actions, Sociales,



CCAS

Depuis le 16 septembre votre mairie a mis à votre disposition un service de Mutuelle Santé Communale.

Ses prestations et ses tarifs négociés ont déjà fait de nombreux adhérents auprès de nos administrés.

N'hésitez plus pour juger par vousmême en faisant faire un devis.







MÉDAILLE DE LA FAMILLE **FRANÇAISE**

Cette médaille est une distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement de nombreux enfants, afin de rendre hommage à leurs mérites et de leur témoigner la reconnaissance de la nation. Notre équipe municipale a souhaité mettre à l'honneur les familles de Montpezat ayant eu au moins 4 enfants.

La cérémonie de remise des médailles s'est déroulée le mercredi 4 octobre à la Mairie, en présence de Madame Muriel Kail, administratrice de l'Union départementale des associations familiales, des membres du CCAS et des élus.









NOËL

- 1 Illuminations de Noël : votre Mairie continue à investir
- 2 Sentier de Noël
- 3 Noël avec les enfants
- 4 Noël avec les séniors
- 5 Réception des employés et des bénévoles de la médiathèque









COMMÉMORATIONS





- 1 Inauguration du square Marceau Dalgon, en hommage à ce jeune homme de notre village qui avait 21 ans en 1957, en présence de la Fédération Nationale des Anciens combattants d'Algérie et de nombreux élus.
- 2 Centenaire de la bataille de Verdun.
- 3 1er mai, 8 mai et 14 juillet





La Vie du Village

SPECTACLE DE LA CCPS

- La petite poule qui voulait voir la mer L'ascenseur était en panne
- 2 Journée Espagnole
- 3 Fête de la musique
- 4 Fan zone















Participation Citoyenne



Des conférences et des expositions vous sont également proposées.



PARTICIPATION CITOYENNE

Le dispositif de participation citoyenne consiste à faire participer les acteurs locaux ainsi que la population concernée, à la sécurité de leur propre environnement, avec l'appui et sous le contrôle de l'Etat.

MINÉRAUX

Quelques pectens, origine Montpezat, ancêtres très lointain de nos coquilles saint Jacques . Elles font leur apparition au Crétacé qui est une période géologique qui s'étend de +/-145 à 66 millions d'années. Elle se termine avec la fin des dinosaures. Une série d'ammonites secteur Sauve Saint Hippolyte du Fort, elles apparaissent au Dévonien il y a 419 millions d'années et disparaissent au Crétacé-Paléogène hypothèse (chute d'une météorite sur la Péninsule du Yucatan au Mexique) 65 millions d'années +/-. Elles serons présentes durant environ 450 millions d'années dans les différentes mer de la préhistoire!





LISTE DES ASSOCIATIONS

Armonia
Aspeem
Au fil du temps
Association du cercle des sports
Arts martiaux

Tennis Club couture Heures claires Club taurin Drink team (DTM) Les étoiles de l'espoir DABAN US Foot Auxia dance

ARMONIA



C'est une association qui a pour objet de transmettre, promouvoir la culture espagnole, ses traditions, ses arts, son histoire, sa langue.

L'association permet aux enfants de 6 ans jusqu'à 18 ans d'avoir des ateliers danse : sévillane et rumba, musique : palmas, percussion et guitare, linguistique : initiation à la culture et à la langue espagnole.

Elle propose aux adultes des cours de guitare ainsi que des stages de danse (rumba, sevillanas): 50 euros par trimestre pour les enfants et 70 euros par trimestre pour les adultes + tarif famille. Inscription à partir de mai.

Son groupe MELODIA se compose de trois guitaristes, un percussionniste et deux danseuses. Il vous propose de découvrir sa passion pour la guitare espagnole, la rumba flamenca...

Il animera vos événements : vin d'honneur, mariage, comité des fêtes, soirée d'entreprise, anniversaires, festivals, associations et autre événements

CONTACT:

Jean-Marc FERNANDEZ (Président): 07.81.38.20.74

ASPEEM



L'ASPEEM, c'est l'Association des Sympathiques Parents d'Élèves de l'École de Montpezat.

Cette année, c'est une équipe de 6 mamans impliquées dans la vie de l'École, et qui organisent diverses manifestations, activités pour les enfants à l'École mais aussi à l'extérieur de l'École.

Les différentes actions menées par l'AS-PEEM, permettent également de collecter des fonds pour aider à la réalisation des projets de l'Équipe enseignante : ainsi, chaque fois que vous participez à une manifestation de l'ASPEEM, vous permettez à l'équipe pédagogique et aux élèves de concrétiser ou de lancer d'autres projets! Si vous souhaitez nous rejoindre ou tout simplement nous aider vous pouvez nous contacter par l'intermédiaire de notre page Facebook ou au 06 25 33 33 83

LES DATES CLÉS DE L'ANNÉE



Dimanche 19 mars

Monsieur Carnaval a convié tous les petits et grands à

se déguiser et à défiler en sa compagnie dans les rues de notre village. Cette journée de gourmandises, de bonne humeur et de convivialité!

La Chasse aux œufs de Pâques!

Munissez-vous d'un grand panier pour la Chasse aux Œufs. Tous les enfants ont



pu alors partir en quête des chocolats que les facétieux Lapins avaient cachés dans le parc de la Garenne.

Vendredi 19 mai

Rendez-vous pour admirer le ciel pour une nouvelle édition de la Soirée aux Étoiles. Venez observer les constellations, en compagnie d'experts. Une belle soirée découverte en famille!



Collecte de Livres!

Vous avez des livres qui dorment dans vos greniers ou vos placards et vous voulez vous en séparer: nous avons organisé une collecte du 1^{er} au 30 avril afin de financer les activités et sorties scolaires des Élèves de l'École.

L'Association des Sympathiques Parents d'Elèves de l'Ecole de Montpezat Suivez nous sur Facebook Renseignements au 06 25 33 33 83

Associations,

AU FIL DU TEMPS



L'Association et les ateliers « Au fil du temps » ont été créés en avril 2008 avec pour objectifs : « Réveil des métiers d'antan, sous forme d'animations, de stages, d'expositions, de cours, dans un cadre d'authenticité rurale »

Des ateliers réguliers et stages sont proposés au public : **Dentelle aux fuseaux Broderie** Ils sont assurés par *Magali AZAÏS*, formée auprès :

- de nombreuses dentellières en France et à l'étranger
- du Centre d'Enseignement de la Dentelle du Puy en Velay
- de l'Hôtel de la Dentelle à Brioude

à l'Atelier des Remparts Gîtes Au fil du temps 7 rue de Laparent à Montpezat Ils s'intègrent également dans un projet mené avec Gîtes de France sur le thème « Gîtes Patrimoine et Traditions »

Des stages « Les plaisirs de créer » y sont aussi proposés autour de la Mise en scène de la Dentelle et du Linge ancien : Réalisations d'abat-jour, créations textiles telles que pochettes de soirée, coeurs en tissu, coussins, rideaux, chemises de nuit range trésors.....

06 13 09 16 62 Mail : aufildutemps30@free.fr Blog : http://aufildutemps30.canalblog.com

> Sans oublier... Les Puces couturières Tous les Lundis de Pâques!













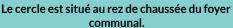
ASSOCIATION CERCLE DES SPORTS

Le cercle a été fondé au début des années 70 suite à l'arrêt du café de M. Marceau BLANC.

Plusieurs personnes dont *M. Franck BANCEL* ont alors décidé la création de cette association, loi 1901.

Elle est un lieu de réunion pour jouer aux cartes, aux boules, ou pour discuter autour d'un verre en toute convivialité. Le cercle est le siège de la Boule de MONT-PEZAT, du club taurin LOU MONTPEZABIOU, et de l'U.S MONTPEZAT football.

Il est dirigé depuis peu par une nouvelle équipe avec *Christophe CHAMP* président, *Jean-Marie ROBERT* trésorier, *Renaud SAUVAIRE* secrétaire.



Horaires d'ouverture : le samedi de 17h à 20h et le dimanche et jours fériés de 11h à 12h et de 17h à 20h.

Bienvenue à toutes et à tous







JUDO

Les cours ont lieu: le mardi et vendredi au foyer de 17h30 à 18h30 pour les plus petits et de 18h30 à 19h30 pour les plus grands.

Pour plus d'info, nous contacter:

SCHWARZ Cyril (Président): 06 43 74 44 60

BALDO Isabelle (Trésorière): 06 42 15 93 48

BALDO Gérald (Secrétaire): 06 06 61 93 54



TENNIS CLUB DE MONTPEZAT



La commune de Montpezat dispose de deux terrains de tennis ainsi que d'un mini terrain, une aubaine pour le Club de tennis.

Nous profitons du terrain à côté de l'école tous les samedis matins de 8h30 à 12h et du terrain du bas les samedis de 17h30 à 20h. Nous avons la joie de compter parmi nous 23 apprentis joueurs, certains plus aguerris que d'autres. Les joueurs sont répartis en quatre groupes, selon l'âge et le niveau de chacun. Nous cherchons à garder une ambiance « cool », en basant les cours de tennis sur le respect, le fair-play et l'amusement. Ce sont des valeurs que nous considérons importantes et que nous souhaitons partager avec les joueurs.

Le niveau des joueurs progresse rapidement dans tous les groupes. Nous avons déjà pu faire un tournoi interne au club avec les adultes. Au programme au deuxième tournoi pour les adultes puis pour les

adolescents aidés de leurs aînés. Les enfants, n'ayant pas encore le niveau pour réellement jouer lors d'un tournoi, ont déjà pu faire un cours déguisé pour Halloween. Ils ont aussi pu, durant toute une matinée, se mettre dans la peau des joueurs de Fort Boyard. Par la suite ils auront l'opportunité de profiter des fêtes de Pâques et de fin d'année organisées par le club.

Le bureau du Club de Tennis (tennisclub.montpezat@gmail.com)

CLUB COUTURE ATELIER CREATIF

Suivre le fil de vos inspirations créatives, confectionner, imaginer, couper, coudre, tricoter, crocheter, etc...

Vous avez besoin de conseils vous avez envie de partager votre savoir faire, venez nous rejoindre dans la bonne humeur.

Le vendredi à partir de 14 h au foyer

Atelier gratuit ouvert à tous les niveaux

Mme Odile ROGER 06 13 26 86 84

HEURES CLAIRES

Fondée en 1975, le club a fêté ses quarante années d'existence!

Il compte actuellement 44 membres et adhère à la fédération nationale « Génération mouvement » qui accueille maintenant des personnes de tous âges.

Son but principal est de maintenir les liens, ou de les créer, dans la bonne humeur et l'amitié.

Les activités hebdomadaires ont lieu le lundi de 14h30 à 16h30 (apprivoiser internet, word, excel) et le jeudi de 14h à 17h (jeux de société). Elles sont ouvertes à toute personne réglant le montant annuel de l'adhésion (12 euros).

Le club a également plusieurs projets : création de chorale, organisation de sorties, de voyages.

Faites vous connaître!

Mme Andrée ANDRIUZZI (Présidente)



CLUB TAURIN LOU MONTPEZABIOU

Des taureaux dans le village

Faire vivre la culture taurine au travers d'événements conviviaux participant à l'animation du village : telle est la mission que se sont fixés les bénévoles du Club taurin Lou Montpezabiou.

Un Pari assurément tenu pour l'association qui a fêté ses 10 ans en 2014... Il faut dire qu'avec l'organisation, au cœur du village, de plusieurs entraînements par an baptisés les Printanières, le Club taurin Lou Montpezabiou participe grandement à faire perdurer

les traditions taurines à Montpezat.

Et s'il en fallait plus pour finir de convaincre, l'association organise également sa désormais incontournable fête annuelle le 2^{ème} week-end de juin à la Garenne.

Le programme de l'année s'achève par une dernière journée taurine en septembre. Pour mener à bien son programme chargé, le Club taurin lou Montpezabiou peut compter sur le soutien et la fidélité de ses partenaires locaux.

Composition du bureau du club taurin Lou Montpezabiou :

Laurent NARDINI (Président) - Danyla ANDRIUZZI (Trésorière) - Cyril SCHWARZ (Secrétaire). Il est composé, par ailleurs, d'une cinquantaine de membres. Pour plus d'informations sur la vie du club : 0619191874 ou sur la page Facebook Club Taurin-https://www.facebook.com/ ctpr.loumontpezabiou



DRINK TEAM DTM

L'assemblée générale de la DTM s'est déroulée début janvier, il a été évoqué le bilan de la fête votive 2016 et le changement du bureau. Celui ci est à présent constitué de *Ruiz Maéva* (présidente) Rivière Caroline (trésorière) et Bénefice Aurélie (secrétaire).

Nous pouvons déjà vous annoncer que la fête votive se déroulera le week-end du 14-15 Juillet 2017. Le programme de la fête avance à grand pas et vous sera dévoilé très prochainement!

Nous lançons un appel à la population plus particulièrement à la jeunesse nous avons besoin de vous! Autant pour la préparation que pendant la fête nous comptons sur vous et espérons qu'il y aura une prise de conscience pour cette fête votive 2017.

A très vite pour de nouvelles infos!!



LES ÉTOILES DE L'ESPOIR

L'association « Les étoiles de l'espoir » créée l'an dernier dans le but d'aider les enfants atteints de leucémie et leur famille vous a proposé 2 dates en 2017, sur Montpezat :

- Le VENDREDI 5 MAI 2017: DON DU SANG, en collaboration avec l'EFS, à la salle Vidal « Mas de la forge », de 14H à 19H30. Un espace enfant a été à nouveau proposé, avec un gouter, afin que les parents puissent être libres de donner leur sang.



- Le DIMANCHE 14 MAI 2017 : APRES MIDI RECREATIF DES ENFANTS. A cette occasion des animations, jeux, spectacles, ateliers et lâcher de ballons ont été proposés aux enfants de tout âge. Une entrée à 5 euros a été demandée par enfant (gratuit pour les parents). Pour avoir accès à TOUTES les animations. Une buvette était prévue.

Les recettes de cette journée ont été reversées à l'association RIRE qui met à disposition des clowns dans les hôpitaux pour distraire les enfants malades.

CONTACT:

assolesetoilesdelespoir@gmail.com Doriène: 06 81 78 53 30



D.A.B.A.M.



(Détente Autour du Ballon À Montpezat)

Cette nouvelle association a été crée en septembre 2016 après de longues semaines de réflexion et d'organisation, et a fait ses débuts le 02 novembre dans la salle de Judo du foyer. Le but de cette association est de se rassembler pour pratiquer une activité de détente autour du ballon de gym. Nous sommes présents les lundis et mercredis soir à 18h30 dans la salle de judo utiliser nos compagnons ronds. Nous basons les

séances sur la détente, le partage et les rires!

Nous sommes devenus un petit groupe (5-6 personnes) motivé et créatif, ne manquant pas une occasion de rigoler! Chacun apporte ses idées pour faire évoluer tout le groupe.

L'association est joignable par mail à dabam.montpezat@gmail.com ou par téléphone au 06 72 02 05 69

FOOTBALL



US MONTPEZAT 1921

L'USM a changé son bureau depuis juin dernier, Celui-ci se compose de :

- Gerlac Steve (président)
- Durand Guillaume (secrétaire)
- Romagnoli Valérian (trésorier)

Cette saison le nombre de licenciés est passé de 77 à 109! Les équipes de jeunes sont passées de 2 à 4.

Le nouveau bureau avait pour souhait de remonter certaines catégories de jeunes, cela a pu se faire grâce aux bénévoles et c'est une grande satisfaction. Un petit plus cette année, le club a ouvert une école de gardien dirigé par Guy Aparissi. (ancien entraîneur des jeunes du NÎMES OLYMPIQUE).

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter au 06 11 92 00 27 (Steve) 06 88 93 25 01 (Guillaume).

Le bureau Usm tient à remercier les parents pour leurs confiance ainsi qu'à nos sponsors et commerçants!

En route vers les 100 ans du club! allez l'USM!

AUXIA DANCE



Cours de zumba le mercredi de 19h à 20h Cours de renforcement musculaire le mercredi de 18h à 19h

NOUVEAU cours de Piloxing (mélange de boxe renfo et zumba) le vendredi de 19h à 20h

NOUVEAU cours de Danse en Talon le vendredi de 18h à 19h

Cours de danse moderne adulte (16 ans et +) le mercredi de 20h à 21h (jusqu' en novembre ensuite les horaires seront de 19h à 20h)

Cours de danse moderne enfant le mercredi après-midi :

- 5/7 ans de 15h à 16h
- 8/10ans de 16h à 17h

- 11/15 ans de 17h à 18h

Cours de sévillane enfant (à partir de 6 ans) le samedi de 10h à 11h

Cours de sévillane adulte le samedi de 11h à 12h

Cours de Baby Dance (3/4 ans) le mercredi de 15h à 16h

Gala de fin d'année le samedi 1er juillet à 20h30 à la Garenne.

Pour plus de renseignements vous pouvez me contacter!

CONTACT:

Aurélie BENEFICE (Présidente) : 06 10 18 45 55

Infos, Pratiques,

URGENCE MÉDICALE

Samu	15
Pompiers	18
Police	17
SOS médecin 24h/24h	3624
Centre antipoison de Marseille	04 91 75 25 25

Communauté de Communes du Pays de Sommières

- www.ccpaysdesommieres.fr

Pays Vidourle Camargue

Office du tourisme de Sommières

- www.ot-sommieres.com

Pont du Gard

Service publique

Conseil Général du Gard

- (e)www.gard.fr

Préfecture du Gard

- (m)www.gard.gouv.fr



État Givil



NAISSANCES

DOS SANTOS Arizona	01/02/2016
ISSARTE Chloé Marie Martine	02/02/2016
CARPENTIER Clélia Roselyne Brigitte	16/02/2016
MARION Tessa	23/02/2016
GAUSSELAN Titouan Roger Georges	22/03/2016
DUPLEICH Mathéo Jean-Marc Antoine	30/03/2016
MATEU LAMARCHE Rafaël Pascal Michel	03/05/2016
PANDRAUD Channel Alizée Cléa	25/05/2016
CROS FOLLET Jade	11/07/2016
RENAUDET Lilio Alain Jean-Claude	28/10/2016
NOUET Romy	18/11/2016
AUDIFFREN-PELADAN Lola Manon	18/11/2016
MELRHAKA Isaac	15/12/2016





MARIAGES

SINDATRY Jean Stéphane / MARTINEZ Stéphanie Francine......16/01/2016 DEHEE Christophe Daniel Nicolas / HIKUTINI Vaihinitapu Dalila 09/07/2016 DELACHAPELLE Ludovic Maurice / RIU Cécilie27/12/2016

DÉCÈS

MEIX Laurence Renée Elise veuve PORCIANI	14/02/2016
PERRIER Jean Léon	23/05/2016
DZIMBALKA Léon	07/06/2016
TRUCHET Nicole Madeleine	22/06/2016
PASTRE Bernadette Marie Louise veuve VASSIER	22/06/2016
DANH Tâm	07/07/2016
MARCATAND Hubert Emile Henri	15/07/2016
PERRIER Marc Jean	24/07/2016
JOURDAN Raoul Joseph	07/08/2016
DORTE Daniel Elie	08/08/2016
VALENTIN Delphine	06/09/2016
KASTLER Dominique	06/12/2016





Droit de parole

Droit

« Expression de l'opposition municipale »,

Lou Montpezagau 2017



OPPOSITION MUNICIPALE

Nous, René Roulle et Myriam Martellucci, sommes les élus de cette minorité qui s'exprime et sommes donc les représentants de l'opposition en conseil municipal; opposition non systématique mais réfléchie, comme nous essayons de le faire comprendre depuis 2014. Nous exerçons notre droit d'élus et votons en séance en fonction de notre analyse des dossiers présentés et en fonction des données dont nous disposons. Nous utilisons tout le spectre des possibilités : soutien, abstention et vote contre. Notre opposition a toujours été motivée par notre souci de ne pas entériner des projets ou dossiers qui, selon nous, n'allaient pas dans le sens de l'intérêt général. En 2016 et lors des premiers conseils municipaux de 2017, nous avons ainsi voté contre l'approbation du PLU, les modifications du règlement du cimetière, la clôture de la régie pour les photocopies et le compte administratif M14 pour 2016. Par ailleurs, nous avons approuvé l'installation de panneaux aux entrées du village pour indiquer « commune hors TAFTA CETA SISA, les budgets primitifs M14 et M49 pour 2016, la réfection de la toiture du temple, des achats et des échanges de terrains, la création d'un canalisation pour les eaux pluviales des bassins de rétention au ruisseau du Gérancieux, la loi sur l'eau pour la ZAC du Grès, le schéma directeur et le zonage pour l'assainissement, les justificatifs pour la demandes des amendes de police, la clôture de la régie pour les plateaux sportifs, les modifications pour les commissions et syndicats, les comptes administratifs M49 de 2016.

En séance, nous abordons des questions à la demande d'habitants ou en fonction de notre vécu du village. Nous intervenons souvent pour tenter d'obtenir des éclaircissements. Et nous mettons en ligne notre compte rendu du conseil que les habitants peuvent ensuite comparer avec celui de la municipalité. Nous n'avons pas obtenu, depuis 2014, qu'un lien soit mis sur le site de la Mairie vers le notre...

MISE EN PRATIQUE DE LA DÉMOCRATIE

Adepte de la démocratie participative, la majorité municipale a créé des commissions

consultatives ouvertes à des habitants du village qui avaient fait acte de candidature pour y siéger. Nous avons soutenu cette initiative qui vise à faire participer la population du village à la vie de la commune. Cependant lorsque nous avons souhaité participer, en tant qu'élu, aux réunions desdites commissions et pour ce faire, demander que nous soit régulièrement communiqué le calendrier de ces réunions, c'est un refus qui nous a été opposé par la majorité. C'est déjà surprenant venant de la part de démocrates ; ça l'est encore plus lorsque les propositions faites par les commissions consultatives ne sont pas, contrairement à ce qui était prévu, présentées au conseil municipal pour avis et décision. Le conseil municipal est le seul organe décisionnaire dans la commune et il est choquant que l'équipe municipale ne respecte pas cette procédure démocratique tout en se targuant de prendre des décisions collégiales. Collégiale? peut-être! mais avec quelle prise en compte des paroles discordantes? La mise à l'écart? La démission?

Dernier exemple en date de cette pratique anti-démocratique : la présentation, lors du conseil du 28 février 2017, du Débat d'Orientation Budgétaire. Nous n'avons reçu, en amont, aucune information préalable. Nous sommes intervenus pour déplorer que comme l'an passé, nous n'avons pas eu accès aux divers éléments avant le conseil municipal. Nous avons souligné que, l'expression DOB (Débat d'Orientation Budgétaire) contenait le mot Débat, or, rien ici n'est livré à débat. Nous avons demandé au maire de nous faire parvenir, a minima pour l'année 2017, une copie du tableau des priorités qu'il a oralement et très très rapidement, affiché en séance. Il nous a opposé un refus au motif que les choix faits sont ceux de sa majorité! Montpezat se retrouve dans cette situation paradoxale qui veut que des membres de la commission consultative des finances qui ne sont pas des conseillers municipaux accèdent à des documents et participent à une priorisation des choix à venir pour la commune alors que des conseillers municipaux légitimement élus en sont tenus écartés. Un comble pour une démocratie locale qui se veut participative! Et que dire de la démission de la première adjointe dont nous avons été officiellement les derniers informés par le Maire et sans qu'en soient abordées les raisons?

Le bon fonctionnement de la démocratie suppose de l'information, de la commu-

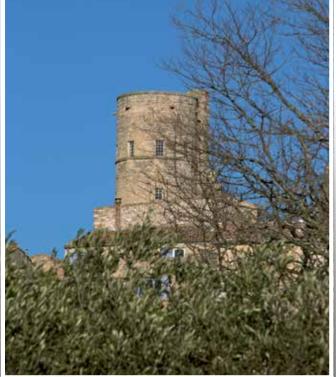
nication, des échanges entre les élus et la population potentiellement concernée. Ce défaut de communication est très présent et entraine des «manqués» dont la majorité tait le nom. Ainsi pour l'opération «Participation Citoyenne», qui consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement, la mairie a organisé une réunion publique le 7 février 2017 au foyer communal. Nous avons fait remarquer en conseil municipal que la salle était relativement vide si l'on enlevait les élus et leurs conjoints. L'information préalable à l'annonce de la réunion a-t-elle été suffisante et suffisamment explicite? La défection des habitants témoigne-t-elle de leur désintérêt? Le petit nombre de participants a, de fait, limité les échanges lors de la réunion publique et l'absence de référents volontaires n'a pas permis, notamment à la gendarmerie, d'aborder avec eux leur rôle. Une date butoir pour devenir référent a été décidée. Qui la connait? Qui l'a connue? Comment? Nous avons demandé à ce que la majorité cale les dates limites d'inscriptions à des dispositifs en fonction des publications papiers et non d'impératifs inconnus et aléatoires qui ne permettent pas l'accès à l'information de la population.

Outre ce problème de diffusion de l'information, il existe selon nous un réel problème de fonctionnement : des actions sont tentées sans une vraie prise en compte des besoins et sans une juste planification de bilans périodiques. Nous avons abordé ce point de bilans intermédiaires, notamment pour les commissions consultatives et avons suggéré des modifications. De façon générale, pour le Maire, les bilans seront tirés en fin de mandat, à temps. A temps pour quoi ? pour qui ?

Myriam MARTELLUCCI et René ROULLE

Conseillers municipaux, élus de la liste Montpezat, Village d'Avenir!

Les courriers que nous adressons au Maire, les compte-rendu des conseils municipaux et des réunions auxquelles nous participons sont consultables sur notre site, montpezatvillagedavenir.weebly.com.











BENEFICE CHRISTIAN ET BRUNO

BCB CONSTRUCTION

Maçonnerie Générale 330 rue des écoles 30730 MONTPEZAT

Tél. 06 83 37 74 64

benefice.bcb.construction@gmail.com







Rue de BEL AIR 30260 QUISSAC

BATIPAGÈS

Maçonnerie Générale

06 08 40 69 50

davidpages30260@gmail.com

DEMOLITION AUTOS

PARIGNARGUES

Remorquage - Pièces détachées - Enlèvement d'épaves km 13 Route de Sauve - 30730 Parignargues
Tél. 04 66 81 17 85 - Fax : 04 66 63 15 91
Agrément N° PR3000019D

DÉCOUVREZ NOS PROGRAMMES



AU CALME - À 10 MIN DE NÎMES - COMMERCES, ÉCOLES, TRANSPORTS À PROXIMITÉ

VILLAS DU P4 AU P5

LES BASTIDES DE



À PARTIR DE 800€ HC- DE 80 M2 À 105 M2 - À 10 MIN DE NÎMES - TERRASSE, JARDIN, GARAGE, CLIMATISATION RÉVERSIBLE, CUISINE ÉQUIPÉE - COMMERCES, ÉCOLES ET TRANSPORTS À PROXIMITÉ

